



Dépêche 32/03

Un poste au TA de RP2 pour le Service National de Douane Judiciaire

Suite à l'intervention de la CFDT auprès de la direction générale, un poste a été rajouté à l'enquête du TA de RP2. Il s'agit d'un poste se trouvant dans le Service National de Douane Judiciaire.

Cet emploi est offert aux agents possédant la qualification d'ODJ.

Pour la CFDT, c'est un début. Nous veillerons également que le SNDJ puisse bénéficier de promotions comme tous les autres services douaniers.

Paris, le 23 mai 2003